

**AVIS PUBLIC****ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 424-2025**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné que le *Règlement 424-2025 décrétant la tarification des activités, biens et services de la MRC des Laurentides sur une partie du Parc Éco-Laurentides*, adopté par les membres du conseil des maires de la MRC des Laurentides lors de sa séance régulière tenue en date du 18 septembre 2025, est **entré en vigueur**.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement au bureau de la MRC des Laurentides situé au 1255, chemin des Lacs à Mont-Blanc, ou au bureau de chacune des villes et municipalités locales faisant partie de la MRC des Laurentides.

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 23 septembre 2025.

(signé)

Jérémie Vachon  
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint